

Extrait du El Correo

<https://www.elcorreo.eu.org/L-affaire-Sandoval-au-menu-de-la-visite-de-Hollande-en-Argentine-26230>

**LA FAMILLE ABRIATA PRESENTE UNE DEMANDE AU PRESIDENT
FRANCOIS HOLLANDE**

L'affaire Sandoval au menu de la visite de Hollande en Argentine

- Notre Amérique - Terrorisme d'Etat - Argentine -

Date de mise en ligne : lundi 22 février 2016

Copyright © El Correo - Tous droits réservés

Le dossier de l'ex-répresseur franco-argentin Mario Alfredo Sandoval, actuellement entre les mains de la justice française, suite à la demande d'extradition formulée par la justice argentine en 2012, s'invite au menu du voyage de François Hollande en Argentine

En effet, Beatriz Cantarini de Abriata âgée de 89 ans, la mère de Hernan Abriata, l'étudiant en architecture enlevé par un groupe de policiers dont faisait partie Sandoval, et séquestré à la Esma et disparu, durant la dictature argentine en octobre 1976, a rencontré à Buenos Aires, Jean-Michel Casa l'ambassadeur de France pour lui remettre une lettre destinée au président français François Hollande.

Dans cette lettre, la famille demande l'engagement de l'Etat français quant à l'extradition de l'ex-officier de Coordinación Federal, Mario Alfredo Sandoval, alias *Churrasco*, responsable de l'enlèvement de son fils. La famille Abriata, quarante ans après la disparition de Hernan Abriata attend une décision d'extradition de la justice française afin que « Sandoval soit jugé comme il le doit » et « s'inquiète des longueurs de la justice française ».

En France, alors que la demande d'extradition du juge Torres a été faite en 2012, le 28 mai 2014, la Cour d'appel de Paris avait rendu un avis favorable. Mario Sandoval, qui contestait les faits, avait initié un recours devant le Conseil Constitutionnel qui a été rejeté, et introduit un pourvoi en cassation afin de faire valoir ces arguments (Lire [Extradition de Mario Alfredo Sandoval. La Cour de cassation annule le jugement et renvoie l'affaire](#)). Le 18 février 2015 celle-ci a renvoyé l'affaire devant la Cour d'appel de Versailles.

Pour mémoire

:

En mars 2008, El Correo avait fait et publié la traduction en français d'un article de Pagina 12 de la journaliste Nora Veiras, « [L'ex-répresseur argentin Mario « Churrasco » Sandoval continue de faire carrière en France](#) », concernant les activités passées de Monsieur Sandoval et abordant le cas de Hernán Abriata.

A la suite de quoi, Monsieur Sandoval avait intenté une action en diffamation contre El Correo ainsi que plusieurs médias ayant repris ces informations. Dans son offre de preuves au Tribunal plaidant pour sa défense, El Correo, représenté par Me Sophie Thonon, avait apporté des éléments concernant le passé de Mr Sandoval.

Le 16 février 2012, le tribunal d'Auxerre a débouté - pour prescription- Monsieur Mario Alfredo Sandoval de cette action en diffamation (Voir : « [Le franco-argentin Mario Alfredo Sandoval qui accusait plusieurs médias de diffamation débouté](#) »)

[El Correo](#). Paris, le 22 février 2016

[\[Contrat Creative Commons\]](#)

Cette création par <http://www.elcorreo.eu.org> est mise à disposition selon les termes de la [licence Creative Commons Paternité - Pas de Modification 3.0 Unported](#). Basée sur une

oeuvre de www.elcorreo.eu.org.